

28.02.2012 - 07:32 Uhr

comparis.ch sur l'âge, la motivation et le domicile lors du premier appartement - Départ précoce du foyer parental

Zürich (ots) -

Remarque : les graphiques «Age lors de la sortie du foyer parental» et «Principale raison du déménagement» peuvent être téléchargés en format pdf sur www.presseportal.ch/fr/pm/100003671.

Un jeune Suisse sur deux a quitté le foyer parental à 21 ans. Par ce déménagement, les jeunes espèrent pour la plupart obtenir davantage d'intimité, mais 70% s'installent dans le même canton et à proximité des parents. Les femmes emménagent nettement plus souvent avec un ou une partenaire que les hommes. Ce sont là les résultats d'un sondage représentatif effectué par comparis.ch, le comparateur sur Internet, auprès de plus de 1000 jeunes adultes.

En règle générale, c'est entre 18 et 30 ans que les jeunes adultes terminent leur formation et se lancent dans la vie professionnelle. Et c'est aussi durant cette période qu'ils quittent le foyer parental. Dans le cadre d'un sondage représentatif, comparis.ch, le comparateur sur Internet, a étudié de plus près ce moment important. L'enquête en ligne a recueilli les réponses de 1005 jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans qui ont déjà quitté le domicile des parents. Les personnes interviewées proviennent de Suisse allemande et de Romandie. L'enquête a été réalisée début février par l'institut d'étude de marché GfK sur mandat de comparis.ch.

A 21 ans, la moitié des jeunes vole de ses propres ailes Le départ du foyer parental intervient relativement tôt : à 21 ans, la moitié de ces jeunes a déjà quitté le domicile parental (figure 1). En Suisse, le système éducatif dual est probablement une des raisons qui explique pourquoi les jeunes adultes quittent le foyer parental plus tôt que dans d'autres pays européens. Ceux qui ont fait le choix de l'apprentissage peuvent, une fois la formation terminée, directement entrer dans la vie active et donc bénéficier d'une indépendance financière. Et l'apprentissage reste le diplôme le plus fréquent. De fait, les apprentis sont indépendants plus tôt que les étudiants : un apprenti sur deux fonde son premier ménage à 21 ans au plus tard.

Les étudiants prennent plus de temps, ce n'est qu'à l'âge de 24 ans que la moitié des diplômés des universités et des hautes écoles spécialisées ont quitté la maison. Opter pour une formation plus longue signifie donc aussi quitter le domicile familial plus tard. « Fonder son propre foyer nécessite un revenu régulier, ce que les étudiants n'ont que rarement », commente Jonas Grossniklaus de comparis.ch. En plus du loyer, il faut assumer les frais réguliers pour les aliments, les assurances et la voiture.

Désir d'indépendance et d'intimité Reste que pour exaucer leurs souhaits, les jeunes adultes surmontent volontiers les obstacles tant administratifs que financiers. Comme raison principale pour leur départ, la plupart des personnes interviewées indiquent le désir d'indépendance et de sphère privée, une réponse donnée par 36% des interrogés (figure 2). L'intention d'emménager avec le ou la partenaire est du même ordre de grandeur (31%). Le nombre de jeunes invoquant la proximité au lieu de travail ou de formation comme motif de leur déménagement n'est que de 22%, un chiffre toutefois supérieur à ceux parlant de problèmes avec leurs parents : seuls 4% se sont sentis agacés par leurs parents et seul un jeune Suisse sur cent a été poussé au déménagement par ses parents.

Si c'est bien le souhait d'indépendance qui semble être le principal motif pour le premier appartement, la plupart des jeunes emménagent avec leur partenaire : 38% optent pour cette forme d'habitation. Un tiers choisit de prendre un appartement seul. « Les formes d'habitation traditionnelles restent les plus répandues », explique Jonas Grossniklaus. En effet, les colocations sont moins appréciées, un quart des personnes interrogées se décident pour une communauté d'habitat. Toutefois les modes d'habitation divergent fortement entre les femmes et les hommes : alors que 30% des hommes interviewés emménagent avec leur partenaire, les femmes - avec 44% - le font bien plus souvent. A l'inverse, 41% des hommes et seulement 28% des femmes prennent un appartement seuls. En termes de colocation, les différences entre les régions linguistiques sont notoires : en Suisse allemande, 28% des personnes sondées choisissent ce type de logement en quittant le foyer familial alors qu'elles ne sont que 18% à le faire en Romandie. De leur côté, les jeunes romands emménagent plus souvent avec leur partenaire (45%) que les jeunes alémaniques (37%).

Enracinement régional Concernant le lieu d'habitation, rares sont ceux qui changent de région linguistique. Manifestement, les jeunes Suisses restent profondément enracinés dans leur région d'origine : 96% des interviewés élisent domicile dans leur région linguistique, 70% restent dans le canton et 47% - près de la moitié - ne quittent pas le district. Ceux qui restent habiter dans la même commune politique que leurs parents se montent à 28%, et ceux qui choisissent la même localité que leurs parents font 25%. « Bien qu'on parle de plus en plus de mobilité dans le monde professionnel actuel, les jeunes Suisses ont tendance à rester dans la région où ils ont grandi », explique Jonas Grossniklaus. Ce qui ne signifie en rien que le vaste monde leur fait peur. Les raisons pratiques semblent prépondérantes : « Généralement, le lieu de travail ou le lieu de formation sont accessibles facilement. Il n'y a donc pas vraiment de raison de déménager dans une région plus éloignée. Un tel déménagement pourrait même engendrer des déplacements professionnels plus longs et donc des coûts supplémentaires », ajoute Grossniklaus.

Contact:

Felix Schneuwly
Porte-parole

Portable : 079 600 19 12
E-mail : media@comparis.ch
<http://fr.comparis.ch/immobilien>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100713720> abgerufen werden.